ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 9 N 432

je soussigné Certifie avoir receu de mons.r Foubert
trésorier de l'Academie Royale de chirurgie la somme de
mille livres, pour la pension à moy accordée sur les fonds de
l'Academie par deliberation de mgr. Le chancelier, du
ministre et de m. le p.r chirurgien du Roy, dont quittance
pour l'année mil sept cent soixante. à paris le 29.e avril
1762 Louis.

Alex. Cotte
Exm.

ARC 11
d. 46 n° 100